DE LA NATURE ET DE L'ART N° 159.

DANS

LA GUÉRISON DES MALADIES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 4 août 1828, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR DUFORT, de Saint-Marcellin,

Département de l'Isère.

Medicus naturæ minister et interpres, quicquid meditetur aut faciat si naturæ non obtemperat, naturæ non imperat. BAC., *Monita.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1828.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION, *Examinateur.*
Pharmacologie	GUILBERT, *Président.*
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT, *Examinateur.*
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX, *Suppléant.*
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Arvers.	Gilbert.
Baudelocque.	Kergaradec, *Suppléant.*
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet.	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard, *Examinateur.*
Dubois.	Rochoux, *Examinateur.*
Gaultier de Claubry.	Rullier.
Gérardin.	Velpeau.
Gerdy.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

DE LA NATURE ET DE L'ART

DANS

LA GUÉRISON DES MALADIES.

Si l'on doit apprécier le mérite d'une science par les services qu'elle peut rendre a la société, la médecine est, sans contredit, une de celles qui doivent occuper le premier rang.

Se consacrer sans réserve au soulagement de l'humanité souffrante, porter dans les familles l'espérance et la consolation, et, par des soins assidus, ramener à la vie un père, un époux, une tendre mère ou des enfans objets de la plus vive affection; indiquer au magistrat tout ce qui peut intéresser la salubrité publique; fournir aux tribunaux les lumières nécessaires pour constater les attentats commis contre la vie des hommes; aller au-devant des épidémies qui ravagent une ville, une province, quelquefois une nation tout entière, et là, bravant le danger commun, arracher à la mort le plus de victimes qu'il est possible; enfin, et dans ces circonstances graves où le prince a jugé qu'une guerre est devenue absolument indispensable, solliciter l'honneur d'accompagner nos armées, marcher avec elles au combat, et dans le plus fort des actions porter de toutes parts des secours empressés aux héros qui versent leur sang pour la défense de la pa-

trie ; telles sont les nobles fonctions que s'est attribuées la médecine ; tels sont les titres qui la recommandent puissamment à la bienveillance et à la reconnaissance publiques.

Mais si la médecine mérite le respect et la considération des hommes, elle se doit aussi à elle-même de bien se pénétrer de toute l'étendue de ses devoirs, afin de les remplir en toute occasion avec la plus rigoureuse exactitude.

La médecine peut être considérée comme science et comme art. Comme science, ses devoirs sont simples et se conçoivent aisément : travailler sans relâche à faire de nouvelles découvertes, et porter sur les connaissances acquises une investigation tellement sévère, qu'il ne reste pas la moindre place à l'erreur, voilà sa tâche.

Mais, lorsque cette science veut appliquer immédiatement ses principes à la conservation de la santé ou à la guérison des maladies, alors elle devient un art, et se trouve assujettie non-seulement à toutes les obligations relatives au but qu'elle se propose, mais encore à tous les devoirs que lui imposent, dans la société, les lois, les usages, les convenances, et une multitude de considérations particulières.

Il n'entre pas dans mon sujet de traiter de tous les devoirs qu'entraîne nécessairement à sa suite l'art médical. Mon unique intention ici n'est absolument que de l'envisager sous le rapport de *la guérison des maladies*, objet qui, selon moi, est la partie essentielle et la plus intéressante de ses attributions.

On doit entendre par *maladie*, ce mot étant pris dans son acception la plus étendue, une altération quelconque dans la structure ou dans les fonctions de nos organes.

Les maladies qui peuvent affecter le corps humain sont nombreuses, et elles ont été classées de diverses manières par les différens auteurs. Ces classifications font honneur, sans doute, au génie de ceux qui les ont imaginées ; cependant, d'après l'aveu général, elles sont toutes plus ou moins imparfaites ; parce que, les maladies étant d'une va-

riété et d'une complication extrêmes, il est presque impossible de les faire entrer dans nos cadres nosographiques sans qu'il se trouve toujours quelque chose d'incomplet ou de défectueux. Il faut classer cependant, car, sans ordre et sans une méthode quelconque, il serait impossible de se reconnaître dans ce labyrinthe.

Une des classifications les plus récentes des maladies est celle qui les a rangées *par familles*. L'idée en est heureuse; c'est une méthode qui a été parfaitement accueillie en histoire naturelle, et il est très-probable qu'elle n'aura pas moins de succès en médecine; car on *admire* d'abord les systèmes brillans, mais on finit presque toujours par *adopter* ceux qui sont les plus clairs, les plus simples, et surtout qui se rapprochent le plus de la nature. Au reste, sous quelque rapport qu'on envisage les maladies, et de quelque manière qu'on les classe, il faut toujours en revenir à ce principe incontestable, que la chose essentielle est de *savoir les guérir*.

Si le souverain auteur des êtres se fût contenté de leur donner l'existence, sans leur fournir en même temps tous les moyens nécessaires pour pouvoir la conserver, son ouvrage eût été imparfait, et il n'aurait pu subsister long-temps. Mais, combien il s'en faut que l'auteur de la nature soit resté en arrière à cet égard! Tout ce qui est sorti de ses mains porte l'empreinte de son génie incommensurable. Ses créatures, multipliées à l'infini et modifiées de mille et mille manières différentes, sont toutes investies d'une puissance conservatrice qui tend à les maintenir dans leur mode d'existence pendant un temps plus ou moins long déterminé par leur auteur. Les minéraux, attirés les uns vers les autres par leurs affinités réciproques, contractent des alliances intimes et se défendent des agens destructeurs par la force de leur cohésion. Les végétaux, ces êtres paisibles et intéressans qui couvrent d'ornemens et de richesses toute la surface du globe, ne sont doués, à la vérité, que d'une existence passive et locale qui semble les livrer à la merci des classes qui ont sur eux l'avantage de la locomotion; cependant, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont pourvus de tous les organes nécessaires pour fournir la carrière

qui leur a été assignée, et reproduire avec profusion des êtres semblables à eux qui perpétuent leurs espèces.

Mais si nous passons à un autre ordre de créatures, et que nous considérions les merveilles que cette classe nous présente; de quel sentiment d'admiration ne nous sentons nous pas pénétrés, à la vue de cette multitude prodigieuse de machines de toutes les formes et de toutes les grandeurs, se mouvant dans tous les sens, se remontant d'elles-mêmes, changeant de place à volonté, se réparant au besoin, et, ce qu'il y a de plus étonnant encore, reproduisant en elles d'autres êtres d'une nature semblable à la leur, qui doivent redonner l'existence à leur tour, et se perpétuer ainsi de générations en générations jusqu'à un terme indéfini !

C'est au milieu de cette classe innombrable d'êtres vivans et animés que nous apercevons notre espèce. Elle est inférieure à quelques autres, sous certains rapports, il faut bien en convenir; mais combien ne les prime-t-elle pas toutes par son génie supérieur, par son intelligence, et surtout par l'avantage inappréciable d'une raison perfectible !

Il est donc bien évident que tout ce qui a reçu de l'auteur des choses le don de l'existence a été pourvu en même temps de tous les moyens nécessaires pour pouvoir la conserver, sauf, néanmoins, les modifications indispensables pour ne point entraver le mouvement général de la nature, qui sans cesse anéantit des existences et sans cesse en produit de nouvelles.

C'est déjà un aperçu extrêmement satisfaisant pour l'homme, de voir que si son organisation est sujette à beaucoup de dérangemens, l'auteur de la nature a disposé tellement les choses, que ces dérangemens se réparent par l'effet de l'organisation même; que toutes les parties de son être sont solidaires les unes des autres; et que quand une d'entr'elles est affectée de quelque maladie, toutes les autres prennent l'alarme, s'agitent, et par un concert unanime, travaillent anssitôt à réparer le désordre.

Mais, parmi les dérangemens qui peuvent survenir dans la santé

de l'homme, il y en a un très-grand nombre qui ne peuvent être réparés par la seule puissance de l'organisme ; il est démontré que, dans beaucoup de cas, la nature ne peut pas se suffire à elle-même, qu'elle a besoin de secours ; et c'est précisément dans la connaissance et la sage administration de ces secours que consiste la médecine.

La médecine est définie ordinairement l'*art de conserver la santé et de guérir les maladies.* Cette définition est emphatique ; elle flatte l'amour-propre de l'homme, mais elle n'est pas exacte. La médecine n'a point par elle-même le pouvoir de conserver la santé ni de guérir les maladies : elle n'est jamais en cela que l'*auxiliaire de la nature.*

La nature peut guérir seule et sans le secours de l'art un très-grand nombre de maladies ; l'art n'en peut guérir aucune sans le secours de la nature. Il résulte évidemment de là que la nature est infiniment supérieure à l'art, que celui-ci lui est nécessairement subordonné, qu'il ne doit rien faire sans ses ordres ; enfin, qu'il n'est que *son ministre.*

On me demandera peut-être maintenant *ce que c'est que la nature?* Il n'est pas donné à l'homme de répondre dignement à une pareille question. Tout ce que nous pouvons dire : c'est que *la nature* est cet enchaînement merveilleux de tous les êtres de l'univers qui d'un nombre innombrable de corps semble n'en faire qu'un ; c'est cette puissance invisible, mais toujours agissante, qui produit, conserve, détruit et modifie les êtres de million et million de manières différentes. Organe des volontés du Créateur, elle opère avec tant de grandeur et de sagesse, que partout où nous la voyons agir, nous sommes forcés de l'admirer, et par conséquent celui de qui elle tient ses pouvoirs. C'est elle qui, quoique dominant l'ensemble de l'univers, ne dédaigne pas de s'occuper des plus petites créatures ; et tandis qu'elle balance et maintient dans leurs positions respectives cette multitude de globes immenses qu'elle tient suspendus dans l'espace, elle porte en même temps la plus tendre sollicitude jusque sur des êtres que leur extrême ténuité rend inaccessibles à nos sens.

D'après cet aspect imposant sous lequel nous entrevoyons la na-

ture, pouvons-nous assez l'admirer! pouvons-nous attacher trop d'importance à la connaître ! y a-t-il rien de plus honorable que de pouvoir la seconder dans ses vues bienfaisantes !

Je ne crois donc pas déprécier la médecine en disant, que dans la guérison des maladies elle ne doit se regarder que comme l'*auxiliaire de la nature;* car être l'auxiliaire ou le ministre de cette grande puissance, pour tout ce qui se rapporte à la conservation ou au rétablissement de la santé de l'homme, c'est assurément un privilége extrêmement précieux, et on ne saurait faire trop d'efforts pour pouvoir s'en rendre digne.

Je rentre maintenant plus spécialement dans mon sujet. J'ai dit que lorsqu'il survenait un dérangement quelconque dans la structure de nos organes, les choses étaient tellement disposées que les parties non affectées travaillaient aussitôt de concert à réparer le désordre; j'ai dit que la puissance vitale suffisait seule pour guérir un grand nombre de maladies; et que, dans les cas mêmes où cette force était insuffisante, les ressources de l'art ne pouvaient absolument rien sans elle; j'ai ajouté enfin, que l'art médical, quoique entièrement subordonné aux lois de la nature, n'en était pas moins d'une très-grande importance pour la guérison des maladies, puisqu'il y en a un grand nombre qui exigent impérieusement les secours de cet art. Je vais essayer de donner quelque développement à ces idées, et je tâcherai ensuite d'en tirer quelques conclusions utiles à la pratique.

Jetons d'abord un coup-d'œil général sur les différentes altérations qui peuvent affecter l'organisation de l'homme, et surtout sur celle qui se présente le plus fréquemment, c'est-à-dire l'*inflammation.*

Lorsqu'une substance nuisible s'introduit dans nos organes, soit par les voies digestives, soit par l'absorption cutanée ou pulmonaire, qu'arrive-t-il? Nos vaisseaux recevant sur leurs parois internes une impression à laquelle ils ne sont pas accoutumés, s'en irritent, se contractent plus vivement et plus fréquemment qu'à l'ordinaire; des

efforts sont faits par les molécules des fluides préexistans, pour neutraliser la substance nuisible ; et s'ils n'y parviennent pas, toutes les forces de l'organisme se concentrent pour expulser l'étranger. Alors, les substances hétérogènes sont portées vers les émonctoires; et si le sujet est assez fort, et que la matière à expulser ne soit pas d'une nature trop nuisible, une agitation fébrile de peu de durée suffit pour opérer la crise, et tout est ramené à l'état normal.

Si les matières morbifiques introduites ou développées dans nos organes sont telles qu'elles ne puissent être, ni neutralisées par les autres fluides, ni atténuées suffisamment pour être expulsées au dehors; elles s'embarrassent dans les vaisseaux capillaires de quelque partie de l'organisme, s'y accumulent, les distendent, y font naître de la chaleur, de la douleur, de l'intumescence ; les organes qui sont en rapport sympathique avec la partie malade ne tardent pas à se ressentir de son affection ; et si le cas est grave, tous les systèmes sont bientôt ébranlés.

Dans ces circonstances critiques, que fait la puissance vitale? Elle va faire servir le désordre lui-même au rétablissement de l'ordre. Le malade a perdu l'appétit, c'est un bien ; le travail de la digestion dérangerait celui qu'exige impérieusement la maladie ; une fièvre salutaire s'allume, la chaleur est augmentée dans toutes les parties du corps, et principalement sur le point qui est le foyer de la maladie ; une soif très-vive force le malade de boire abondamment, et il répare par ce moyen les pertes considérables de sérosité que le sang éprouve par l'accélération de son mouvement circulatoire.

Cependant, cet excès d'énergie survenu dans l'organisme amène des effets qu'on aurait attendus en vain de l'état ordinaire. Si les vaisseaux capillaires de la partie où s'est formée l'accumulation inflammatoire ont conservé toute la vigueur de leur tonicité normale, une bénigne résolution terminera la maladie en quelques jours; si, au contraire, la tonicité des capillaires a été détruite par l'effet d'une distension trop violente qui ait fini par occasionner la rupture de ces

vaisseaux, il en résultera cet autre genre de terminaison que l'on désigne sous le nom de *suppuration.*

Lorsque les fluides accumulés dans les capillaires sont, par eux-mêmes, d'une nature septique, ou qu'ils sont rendus tels par l'effet d'une cachexie particulière ou toute autre cause accidentelle, c'est alors que l'on voit survenir cette mort partielle qu'on appelle *gangrène.*

Mais si, par un concours de circonstances imprévues, les matières qui distendent les capillaires viennent à perdre entièrement leur fluidité; et qu'en même temps les capillaires eux-mêmes, vaincus par une distension excessive, se trouvent dépourvus de toute force contractile; il doit nécessairement en résulter cette terminaison des phlegmasies que l'on nomme *induration.*

Les fièvres ne me paraissent pas devoir former une classe de maladies à part. Si l'on a tant disputé sur la fièvre, et si l'on éprouve tant de difficulté à la définir, c'est que l'on a désigné sous ce nom un grand nombre de maladies de natures toutes différentes. Il me semblerait plus simple et plus rationnel de ne donner d'autre signification au mot *fièvre* que celle qu'on y attache à peu près généralement, c'est-à-dire, une fréquence des mouvemens du cœur plus grande que dans l'état ordinaire, accompagnée d'une augmentation de chaleur et d'un sentiment de malaise général.

Restreinte à cette seule acception, la fièvre ne serait plus considérée que comme une *affection symptomatique*, compagne presque inévitable de toute espèce de phlegmasie, par conséquent du plus grand nombre des altérations morbides qui peuvent affecter le corps humain.

Que dirons-nous de cette multitude de maladies que l'on désigne sous le nom de *névroses?* Elles sont un des plus grands fléaux de l'humanité, et malheureusement trop souvent l'écueil de toutes les ressources réunies de la nature et de l'art. Nous savons que le caractère commun de ces sortes d'affections est d'avoir spécialement leur siége dans le système nerveux; mais le nombre infini de formes sous

lesquelles elles se présentent à nos yeux rend leur investigation ainsi que la connaissance de leurs causes déterminantes extrêmement difficiles. Cependant, comme les hommes de génie, qui se consacrent spécialement à la recherche de tout ce qui peut intéresser la santé de l'homme, ne cessent de travailler avec un zèle infatigable à pénétrer le plus avant qu'il est possible dans les secrets de notre organisation, afin de parvenir surtout à la connaissance des causes les plus cachées des maladies, il ne faut pas désespérer de trouver un jour dans leurs découvertes toutes les données nécessaires pour bien connaître les affections dont il s'agit et pouvoir les traiter avec succès. Déjà on s'est assuré qu'une partie des névroses ne sont que de véritables inflammations, et que, par conséquent, on peut les guérir par les antiphlogistiques : c'est une connaissance extrêmement précieuse, et qui doit nous en faire espérer beaucoup d'autres.

Un des nosographes les plus modernes dit, que l'on doit comprendre sous le nom *de lésions organiques* toutes les maladies qui présentent une altération quelconque dans la structure ou dans le tissu de nos organes. D'après sa propre définition, dont la justesse ne peut pas être contestée, je pense que les maladies que l'on nomme *chirurgicales* viennent, de droit, se ranger dans cette classe ; car, les solutions de continuité, les réunions vicieuses, les déplacemens, les rétentions morbifiques, et la présence insolite de corps étrangers sont autant d'affections qui altèrent évidemment l'ordre primitif établi dans la structure de notre organisation. La distinction que l'on a faite, entre les lésions internes et les lésions externes, n'existe pas réellement dans la nature de ces maladies. Cette division scolastique n'a été imaginée que pour engager les praticiens à se partager le travail ; afin que, se consacrant spécialement à l'une ou à l'autre des deux parties, ils puissent les connaître plus parfaitement et les traiter avec plus de succès.

La différence qu'il y a entre les lésions organiques et l'inflammation, c'est que dans l'une les solides, quoique luttant avec effort contre le mouvement pyrexique, n'éprouvent ni déplacement ni solution de

continuité notables, ni distension qui aille jusqu'à la perte totale de leur tonicité; tandis que dans les autres, au contraire, il y a ou déplacement des parties, ou solution de continuité importante et manifeste, ou atonicité complète.

Les lésions organiques sont ou le résultat d'une inflammation qui s'est terminée d'une manière fâcheuse, ou l'effet immédiat d'une action produite par quelque agent extérieur.

Parmi les premières, il y en a beaucoup qui sont plus longues et plus difficiles à guérir. La puissance médicatrice, qui résulte des dispositions de l'organisme, travaille bien à réparer le désordre; mais, le mal étant plus grand, il exige nécessairement un temps plus considérable, et une longue continuité de soins et d'attentions de régime, auxquels le malade n'a pas toujours la constance de se soumettre : de là, trop fréquemment, la longue durée de ces madies, leur récrudescence au moment où on les croyait presque terminées, ou enfin leur issue funeste.

Les lésions organiques qui sont l'effet de l'action immédiate de quelque agent extérieur, telles que sont les plaies, les fractures, les luxations, les hernies, etc., ont cet avantage sur les altérations internes, qu'elles peuvent être guéries plus facilement, et dans un espace de temps déterminé, pourvu toutefois que les secours aient été appliqués à propos.

Mais, que les lésions organiques soient le résultat d'une inflammation dont l'issue a été funeste, ou qu'elles aient été produites par l'action brusque de quelque agent extérieur, il est certain que, dans l'un et dans l'autre cas, la nature a besoin d'être aidée; et que, pour la guérison de ces sortes de maladies, l'intervention de l'art est presque toujours indispensable.

Celui qui veut se consacrer à l'exercice de l'art important qui a pour objet la conservation de la santé des hommes et la guérison de leurs maladies, doit être pourvu de toutes les connaissances et qualités nécessaires pour mériter le suffrage des maîtres de l'art et la considération publique.

Les connaissances inhérentes à la médecine, et par conséquent absolument indispensables à celui qui veut l'exercer sont : l'*anatomie*, la *physiologie*, l'*hygiène*, la *pathologie*, la *médecine légale* et la *thérapeutique*.

L'*anatomie*, ou la connaissance générale et particulière de toutes les parties qui constituent le physique de l'homme, est pour le médecin d'une nécessité tellement évidente, qu'il serait tout à fait superflu de vouloir chercher à le prouver. Comment pourrait-on concevoir, en effet, que l'on puisse se faire une idée exacte des fonctions du corps humain, si on n'en connaissait pas la structure ? Il est vrai que cette science, quoiqu'elle se soit considérablement enrichie par les travaux de ceux qui l'ont cultivée jusqu'à nos jours, laisse encore cependant beaucoup à désirer, relativement à la connaissance de *la structure intime* de nos organes. Leur délicatesse a été portée si loin par l'auteur de la nature, qu'elle échappe tout à fait à l'invesgation de nos sens, aidés même par les auxiliaires les plus parfaits que notre industrie ait encore pu inventer. Mais il est également vrai aussi, que ce que nos sens ont pu apercevoir jusqu'à présent, tant par eux-mêmes qu'avec le secours des instrumens, est déjà une richesse immense que l'homme de l'art doit s'empresser de recueillir, et dont il ne lui est pas permis de se priver.

La *physiologie* est la suite nécessaire et indispensable de l'anatomie. Grâce au zèle et au génie infatigable de nos savans, cette science ne cesse de faire des progrès ; et l'homme voit avec un plaisir infini se découvrir, chaque jour, quelque nouveau ressort secret de son or-organisation.

L'*hygiène* comprend dans ses attributions généralement tout ce qui peut avoir rapport à la conservation de la santé.

La *santé* est cet état de quiétude physique et morale, dans lequel nos organes ne sont affectés d'aucune altération de structure, et remplissent toutes leurs fonctions, sans trouble, sans peine et sans douleur.

Je fais entrer ici le calme moral comme une condition essentielle

de la santé; parce que, en effet, alors même que nous paraissons remplir assez bien toutes nos fonctions physiques, nous ne pouvons cependant pas nous regarder comme réellement en état de santé, si, en même temps, nous sommes maîtrisés par quelque passion violente, ou toute autre affection morale, qui trouble la tranquillité de notre âme.

Il résulte nécessairement de cette considération que l'hygiène doit s'occuper non-seulement de tout ce qui tend à conserver en nous l'équilibre physique; mais encore des moyens les plus propres à y maintenir constamment un grand calme moral.

La *pathologie*, ou la connaissance de toutes les maladies qui peuvent affecter l'espèce humaine, se place tout naturellement à la suite de la physiologie et de l'hygiène; l'importance de cette partie essentielle de la médecine, et la nécessité de la connaître à fond, sont encore d'une telle évidence, que tout raisonnement à ce sujet deviendrait absolument inutile.

Ce que l'on nomme *la médecine légale* n'est pas, à proprement parler, une partie distincte dans la médecine; ce n'est que l'application des principes de cette science à des circonstances particulières, dans lesquelles les législateurs ou les magistrats consultent l'opinion des gens de l'art, pour être mieux éclairés, les uns relativement à la confection de certaines lois, les autres sur la conduite qu'ils doivent tenir dans leur exécution. Il faut convenir, cependant, que ceux qui se destinent spécialement à cette partie de la médecine doivent faire une étude plus profonde des cas où l'on est ordinairement consulté par l'autorité, afin de pouvoir lui fournir au besoin le plus de lumières qu'il est possible.

La *thérapeutique*, ou la connaissance de tout ce qui peut contribuer à la guérison des maladies, est, sans contredit, la plus précieuse de toutes les branches de l'art médical; c'est celle qui le constitue principalement, celle à laquelle aboutissent, en quelque sorte, toutes les autres. Car, si un des attributs les plus importans de la médecine est la conservation de la santé, il n'est pas moins vrai que les secours de

cet art ne sont jamais invoqués avec tant d'instance que lorsqu'il s'agit de la guérison des maladies. L'*art de guérir!* Il semble que ce nom lui a été conféré tout exprès pour le rappeler sans cesse à la partie essentielle et la plus importante de ses attributions.

Les moyens que l'art possède pour seconder la nature dans la guérison des maladies sont extrêmement nombreux et plus que suffisans pour répondre à toutes les indications de la puissance vitale; ils consistent dans des richesses de toute espèce, dont nous a gratifiés libéralement la nature, et ensuite dans les heureuses inventions de notre ingénieuse industrie. L'homme, ne voyant rien dans le monde qui l'intéresse autant que lui-même, a fait des efforts inouïs pour recueillir tout ce qu'il a cru pouvoir être utile au soulagement de ses maux et à la prolongation de son existence. Il a mis tout à contribution; et dans quelque science que ce soit, toutes les fois qu'il se fait la moindre découverte, on cherche aussitôt, avec avidité, si on ne pourra pas en tirer quelque avantage pour la guérison des maladies.

Les moyens que la thérapeutique renferme me paraîtraient devoir être divisés en deux classes : *moyens moraux* et *moyens physiques*. Je comprends, sous le premier nom, tout ce qui peut exercer sur l'esprit d'un malade une influence salutaire, tels que les témoignages affectueux des personnes qui l'entourent, l'empressement qu'on met à le servir, la confiance que lui inspire son médecin, l'attention délicate d'écarter de lui tout ce qui peut lui faire la moindre peine, le soin de ne l'entretenir, au contraire, que de choses qui lui soient agréables, etc.

Les moyens *physiques* de la thérapeutique consistent dans le régime, les médicamens et les opérations.

Le régime est une *certaine modification* de l'usage des choses indispensables à la vie, *déterminée par le médecin*, d'après les circontances parculières où se trouve le sujet. Les personnes qui font consister toute la science, auprès des malades, dans l'usage de quelques formules, et qui ignorent les vrais principes de la médecine, ne peuvent pas se faire une idée de la puissance du régime : c'est pour eux une

abstraction dont ils font peu de cas; mais les grands maîtres de l'art sont, à ce sujet, d'une opinion tout à fait opposée; et ils attachent, au contraire, au régime une très-grande importance. En effet, si *le régime* est l'usage bien ordonné des choses nécessaires à l'entretien de l'organisme vital ; il est évident qu'il doit être la première condition de tout traitement rationnel qui a pour objet la réparation de quelque désordre survenu dans cet organisme.

On appelle *médicament* toute substance qui, mise en contact avec nos organes, exerce sur eux une action dont on peut tirer avantage pour la guérison de quelques maladies.

L'action des médicamens varie, en raison des principes qui les constituent, du sexe, de l'âge, du tempérament et de l'idiosyncrasie particulière du sujet auxquel ils sont administrés; des substances que ces médicamens rencontrent dans les voies digestives, de l'état de l'atmosphère, de la saison et de beaucoup d'autres circonstances : c'est pourquoi l'on voit une si grande variété de résultats dans une multitude de traitemens qui paraissent être identiques.

On désigne, en thérapeutique, sous le nom d'*opération* toute manœuvre mécanique exercée sur le corps humain, dans le but de favoriser la guérison de quelque maladie. Il y a un certain nombre d'opérations qui s'exécutent par le moyen seul de la main; mais dans le plus grand nombre, il faut qu'elle soit aidée du secours des instrumens.

C'est dans cette partie de la thérapeutique que les ressources de l'art brillent avec plus d'éclat. C'est dans l'exercice de ce puissant auxiliaire de guérison que le médecin est presque tenté d'oublier sa subordination à l'égard d'une puissance occulte, qui lui est supérieure. Armé d'un fer acéré, il le plonge audacieusement dans les parties les plus délicates de nos organes, et force la nature de suivre la direction qu'il lui impose; mais celle-ci ne tarde pas long-temps à reprendre ses droits, et oblige bientôt le médecin de reconnaître que, sans son intervention, tout ce qu'il vient de faire deviendrait absolument inutile.

Celui qui, à force d'application et d'études, est parvenu à bien

connaître la structure du corps humain, les fonctions qui s'y exécutent, les dérangemens qui peuvent y survenir, les moyens qui résultent des dispositions mêmes de l'organisme, pour la réparation de ces dérangemens, les secours de toute espèce, découverts par le génie et consacrés par l'expérience, que l'on peut fournir à la puissance vitale pour la seconder dans la guérison des maladies; celui-là, dis-je, qui a acquis ces différentes connaissances, et qui, sous ce rapport, comme sous d'autres encore, a mérité le suffrage de ses maîtres et l'estime publique, peut avec confiance se livrer à l'exercice honorable de l'art de guérir, et espérer de rendre quelquefois des services très-importans à la société.

Quelle est la conduite que doit tenir l'homme de l'art lorsqu'il est appelé pour donner ses soins à un malade? La première chose qu'il doit avoir en vue, est de bien reconnaître *la nature de la maladie* qu'il est chargé de traiter. Pour parvenir à ce but, il commencera par jetter un coup-d'œil rapide sur son malade, observera ses traits, son attitude, reconnaîtra son pouls; considérera l'état général de la peau; comment est la langue, la respiration, le timbre de la voix; il s'assurera de l'état des excrétions cutanées, pectorales, alvines, cysto-urinaires; s'informera s'il y a des douleurs, et quel en est le siége; il se fera faire, soit par le malade, soit par les assistans, l'histoire de la maladie, depuis son invasion jusqu'au moment où les secours ont été demandés.

Lorsque, par le rapprochement de ces différentes observations, il sera parvenu à bien s'assurer du genre de la maladie; sans perdre de temps, il mettra toute son application à en rechercher *les causes*.

Ensuite, il prendra en considération le sexe du malade, son âge, son tempérament, ses habitudes, ses relations sociales, les lieux qu'il habite, les maladies qu'il a déjà essuyées, la saison où l'on est, l'état de la température.

Lorsque le médecin aura recueilli toutes les données possibles, soit pour reconnaître la nature de la maladie, soit pour en constater la cause; lorsqu'il aura bien pesé et rapproché toutes les considérations

relatives à l'âge, au sexe, au tempérament, aux habitudes, à la saison, etc., il pourra déterminer alors, d'une manière judicieuse, quel est le traitement qu'il convient d'adopter dans l'intérêt de son malade.

Comme il est évident ici que l'intention qu'on se propose est la guérison de la maladie, on ne doit absolument rien négliger de ce qui peut amener à ce but. Il faut que le malade soit environné de soins continuels et affectueux, que l'on écarte de lui tout ce qui peut le fatiguer ou lui déplaire, que la quantité ainsi que la qualité des alimens solides ou liquides soit déterminée avec précision; que les médicamens soient bien choisis, qu'ils soient d'une nature et d'une activité analogues à la maladie que l'on traite, et qu'ils soient toujours, autant qu'il est possible, d'un goût agréable, pour que le malade non-seulement ne cherche pas à les éviter, mais qu'il mette même de l'empressement à les prendre.

L'émission du sang, de quelque manière qu'on l'opère, est un genre de médication qu'il faut toujours employer avec beaucoup de réserve. On ne doit y avoir recours que dans les cas d'une évidente nécessité; et encore faut-il alors user de ce moyen avec tous les ménagemens nécessaire. Car, si la déplétion des vaisseaux est extrêmement utile, dans beaucoup de cas, pour diminuer la violence de l'irritation, ou pour prévenir des congestions imminentes; il n'est pas moins vrai que cette hémorrhagie artificielle peut être très-nuisible quand elle est contr'indiquée, ou qu'on la porte beaucoup plus loin que ne l'exige la maladie ou que ne le permettent les forces et le tempérament du malade.

Les médicamens *dérivatifs*, employés avec beaucoup de succès dans un grand nombre de circonstances graves, produisent néanmoins très-souvent des effets tout différens de ceux que l'on croyait avoir le droit d'en attendre.

Qelle est la cause de cette non-réussite, de ce fâcheux résultat? Je pense que cette causse doit se trouver souvent, soit dans l'intensité de la maladie, lorsque les moyens dérivatifs ne sont pas assez forts pour contrebalancer l'irritation violente qu'éprouve la partie affectée, soit

dans le ralentissement trop prompt de la puissance dérivative, qui, dans le premier moment de son action, a bien pu maîtriser ou suspendre l'irritation morbide ; mais qui, venant à fléchir elle-même, laisse reprendre à la première toute la violence quelle avait auparavant.

Le défaut de réussite, par les médicamens dérivatifs, peut venir encore de la trop grande susceptibilité nerveuse du sujet sur lequel on opère : les femmes, les enfans, et même certains hommes, se trouvent souvent dans ce cas. Il arrive alors que, tout en voulant déterminer une irritation locale et salutaire, on excite un ébranlement général qui réagit bientôt sur l'irritation morbide déjà existante, et contribue singulièrement à en augmenter la violence.

Ces considérations s'appliquent principalement à un genre de dérivatifs dont on fait un très-grand usage en médecine : je veux parler des *épispastiques*, et surtout des *cantharides*. Sans doute, il est une infinité de cas où ce genre de médication produit des effets extrêmement avantageux ; mais est-ce une raison pour en faire un usage intempestif et inconsidéré, et changer souvent un médicament, si salutaire lorsqu'il est employé à propos, en une flèche empoisonnée qui vient encore augmenter l'état d'éréthisme où se trouvait déjà le malade, et donner à son affection un nouveau degré d'intensité.

L'introduction des substances irritantes dans le canal digestif, pour provoquer l'évacuation des matières qu'il renferme, est encore un genre de médication de la plus haute importance, et qui peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, suivant qu'il est employé à propos ou dans des circonstances inopportunes. Quelle prudence, quelle sagacité l'usage de ce moyen n'exige-t-il pas de la part du médecin ! et combien ne doit-on pas gémir quand on voit des hommes audacieux qui, après avoir imaginé quelque composition violente destinée à exciter les vois digestives, osent la proposer ensuite comme un remède universel, que l'on peut donner à toute dose, dans quelle maladie et à quel tempéramment que ce soit.

De tous les moyens curatifs que la thérapeutique renferme, le plus saillant, sans contredit, est celui des *opérations* que l'on nomme *chi-*

rurgicales. Qu'il est intéressant l'homme de l'art, lorsqu'on le voit dans l'espace de quelques minutes rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds ; lorsque, par une manœuvre prompte et habile, il sauve en même temps et la mère et l'enfant ; lorsque, se faisant jour au travers des tissus de la structure la plus compliquée, il va enlever avec une dextérité admirable, dans l'intérieur profond de certains organes, des concrétions meurtrières dont l'expulsion était au-dessus des efforts de la nature ; lorsqu'on le voit, au moyen de quelques tractions sagement dirigées, rétablir promptement, dans leur rapport respectif, des surfaces articulaires déplacées par une commotion violente, ou rapprocher avec soin les fragmens d'une fracture et les entourer d'un bandage protecteur jusqu'à ce que la nature ait opéré leur consolidation ; lorsqu'on le voit, enfin, dans certains cas de blessures graves où il s'est manifesté une hémorrhagie mortelle, l'arrêter, comme par enchantement, au moyen de ligatures promptement faites aux artères par où le sang s'échappe à grands flots, et sauver ainsi les jours d'un malheureux qui sans lui allait succomber !

On ne tarirait pas, si l'on voulait faire l'énumération de tous les secours importans que la médecine retire de la *thérapeutique chirurgicale !* Mais, quelle que soit l'importance des opérations de la main, pour la guérison d'un grand nombre de maladies, il ne faut pas néanmoins perdre de vue qu'elles ne doivent pas être entreprises inconsidérément, et qu'on ne doit jamais y avoir recours, lorsqu'elles sont douloureuses, et surtout lorsqu'elles nécessitent l'emploi des instrumens tranchans, que lorsqu'il n'est pas possible d'arriver à la guérison par des moyens plus doux, et que toutes considérations se réunissent pour faire espérer non-seulement que ces opérations n'entraîneront avec elles aucun inconvénient grave, mais qu'au contraire elles seront suivies du plus heureux succès. Voilà les principes qu'ont toujours soin de bien nous inculquer nos grands maîtres, et auxquels ils n'attachent pas moins d'importance qu'aux instructions précises qui concernent le manuel des opérations.

Mais à quoi servirait au médecin toute son instruction, sa prudence et sa sagacité, s'il ne se tenait continuellement en garde contre un des plus grands écueils qui puisse se rencontrer dans la pratique de la médecine : je veux parler de cet esprit d'opposition qui, comme un génie malfaisant, vient presque toujours établir sa domination dans les alentours du lit d'un malade. C'est une garde en apparence très-zélée, ce sont des amis officieux, des parens inquiets, et quelquefois le malade lui-même. Voilà les conseillers qui se croient obligés de contrôler soigneusement les ordonnances du médecin, de les étendre, de les restreindre ou d'en modifier l'exécution à leur manière.

Cette opposition est d'autant plus dangereuse qu'elle a presque toujours lieu en l'absence du médecin, et que, par conséquent, il est dans l'impossibilité de la combattre. Au moment où il fait sa visite, on paraît l'écouter avec attention, et on promet de lui obéir exactement; mais à peine est-il sorti de la chambre, que ses conseils et ses prescriptions tombent dans le domaine du commérage, et y subissent bientôt toutes les altérations qui conviennent à son bon plaisir. Dans la visite suivante, on veut persuader au médecin qu'on a suivi très-exactement tout ce qu'il a prescrit, quoique cependant l'on s'en soit considérablement écarté; mais celui-ci, observateur attentif, ne manque pas de s'apercevoir que son malade n'est pas dans une situation ordinaire, et que son état n'est point du tout en rapport avec la marche que doit suivre la maladie. Il soupçonne bien que le rapport qu'on lui fait n'est pas fidèle, et que probablement, à son insu, on a conseillé au malade quelque écart de régime, ou qu'on lui a administré quelque médicament qui n'avait point été ordonné et qui lui était contraire; mais que peut-il opposer à des dénégations formelles? Rien.

Cependant, un inconvénient de cette nature, dans le traitement des maladies, est beaucoup plus grave qu'on ne pense; et pour peu qu'on y réflechisse, on sentira qu'il peut être extrêmement funeste aux malades. En effet, comment concevoir qu'un médecin puisse coopérer effi-

cacement avec la nature à la guérison d'une maladie, si on le trompe sur l'exécution de ses ordonnances? Car, où il est dupe du ton d'assurance avec lequel on lui soutient des choses inexactes, et alors il peut prendre une idée fausse de la maladie et insister sur des médications qui ne sont point convenables à ce qu'exigent les dispositions *réelles* du sujet; où il se sera parfaitement convaincu qu'on le trompe et que ses ordonnances ne sont pas fidèlement exécutées, et dans ce cas, il ne voudra pas conserver plus long-temps la responsabilité d'un malade auprès duquel il n'est pas ponctuellement obéi. Ainsi, dans la première hypothèse, l'ignorance aura exposé le malade au double danger et du traitement qu'elle a prescrit, et de celui que le médecin aura fondé sur une erreur; dans la seconde, le malade peut voir s'éloigner de lui un homme estimable et instruit, dont les sages conseils lui eussent été d'un grand secours.

Quels moyens y aurait-il donc à prendre pour écarter de la pratique médicale des entraves qui peuvent lui être si nuisibles? Emploiera-t-on un langage d'autorité? On n'en a pas le droit; et, d'ailleurs, ce moyen pourrait être encore facilement éludé. Il faut donc nécessairement avoir recours à la voie de la *persuasion;* il faut que le médecin mérite la confiance, et qu'il sache l'inspirer; il faut qu'il persuade bien au malade, et à toutes les personnes qui l'entourent, que l'on peut se reposer avec toute sécurité sur son instruction, sa prudence et ses soins; qu'il est prêt à entendre toutes les observations qu'on aurait à lui faire, et qu'il s'empressera d'y avoir égard toutes les fois qu'elles lui paraîtront justes; mais qu'il est absolument indispensable, dans l'intérêt du malade, qu'il n'y ait qu'une seule volonté qui dirige le traitement de la maladie; qu'il faut que les ordonnances soient ponctuellement exécutées, et qu'il soit toujours fait un rapport fidèle de ce qui se sera passé dans l'intervalle des visites : voilà le seul moyen qu'il me paraisse convenable d'employer pour réprimer, autant que possible, ce commérage importun qui, au grand détriment des malades, vient si souvent rendre inutiles toute l'habileté et la prudence des plus sages médecins.

Je terminerai maintenant mon sujet par quelques considérations générales sur les motifs qui doivent diriger l'homme de l'art dans l'exercice de la médecine.

Celui qui se consacre par état au soulagement de l'humanité souffrante doit avoir les sentimens aussi élevés que l'exige la noblesse de son art. Entièrement dévoué au service de ses malades, ses intérêts propres doivent être la chose dont il s'occupe le moins. Sans doute, il se trouvera flatté toutes les fois que des hommes marquans dans la société, l'honnoreront de leur confiance, mais il ne détournera pas pour cela son attention des gémissemens du pauvre; et partout où l'humanité réclamera ses secours, il s'empressera de les porter sans acception de personnes.

Quel est le médecin, et particulièrement le médecin français, qui oserait tenir une autre conduite, d'après l'exemple que nous donnent tous les jours les hommes honorables chargés de la direction de nos hôpitaux. C'est aux pauvres, recueillis dans ces asiles, qu'ils viennent consacrer, chaque matin, les prémices de leur journée; et ils n'en sortent jamais plus satisfaits que lorsqu'ils y ont soulagé quelques malheureux.

La seule fortune à laquelle doive aspirer un médecin, c'est la guérison d'un grand nombre de malades. La société pourrait-elle laisser manquer de quelque chose celui qu'elle verra lui être entièrement dévoué? Non, les hommes ne méritent pas encore qu'on leur fasse un pareil reproche. Il pourra peut-être arriver quelquefois que le riche retiendra le témoignage matériel d'une reconnaissance justement méritée, ou que le pauvre lui-même, à qui on aura prodigué des soins, ira jusqu'à oublier, envers son bienfaiteur, l'expression d'une gratitude sentimentale, dont il se serait cependant contenté; mais qu'importe, ce ne sont là que des cas particuliers, et qui ne doivent nullement ralentir le zèle du médecin. Il y a une jouissance spéciale attachée à l'action de soulager ses semblables; et il faut toujours faire le bien, quand ce ne serait que pour le plaisir de le faire.

PROPOSITIONS

RELATIVES

A QUELQUES MOYENS CURATIFS, PLUS ORDINAIREMENT EMPLOYÉS DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES.

I.

Les *évacuations sanguines artificielles* ne sont pas toujours d'une nécessité indispensable dans le traitement des inflammations, même les plus violentes.

II.

Toutes les fois qu'une inflammation aiguë affecte un organe important, qu'elle a évidemment pour cause la suppression d'une hémorrhagie habituelle, que le pouls est dur et plein, que le sujet est fort et robuste ; l'émission sanguine est absolument nécessaire.

III.

Dans les cas d'irritation inflammatoire, la saignée *in loco dolenti*, que l'on opère ordinairement par le moyen des sangsues, me paraît

avoir un inconvénient grave : c'est que la piqûre d'un certain nombre de ces insectes sur une partie déjà douloureuse doit en augmenter l'irritation, et y attirer un afflux de sang peut-être plus considérable que celui qui en est soustrait.

IV.

L'application *de substances irritantes* sur la peau, pour opérer une révulsion en faveur d'un viscère affecté, peut être utile ou nuisible suivant les circonstances ; il ne faut donc employer ce moyen qu'avec beaucoup de réserve.

V.

Lorsqu'il n'y a aucune phlegmasie dans le canal intestinal, les moyens de dérivation les plus innocens et les plus sûrs sont *les laxatifs*.

VI.

Les narcotiques sont des médicamens d'une très-grande ressource, en ce qu'ils appaissent momentanément les douleurs. Cependant, il est des circonstances où ils sont dangereux ; et lors même que leur emploi est jugé nécessaire, ils ne doivent être regardés, dans presque tous les cas, que comme un moyen transitoire, pour parvenir à la guérison radicale de la maladie.

VII.

Le froid, lorsqu'il est employé avec toute la prudence et les précautions nécessaires, est le plus innocent, le plus commode et le plus puissant des sédatifs.

VIII.

L'inflammation, et particulièrement celle de la muqueuse intestinale, n'exclut pas toujours l'usage *des excitans*. Ils deviennent au

contraire d'une nécessité indispensable, lorsque l'adynamie vient compliquer l'inflammation; mais alors leur emploi exige une très-grande prudence.

IX.

De tous les médicamens mis en usage pour la guérison des maladies, ceux qui présentent le moins d'inconvéniens et les plus grands avantages sont les *émolliens*, tant en boissons qu'appliqués à l'extérieur.

X.

Les *substances nutritives* ne réparent les forces qu'autant qu'elles sont convenablement élaborées par les organes de la digestion : de là résulte la nécessité rigoureuse de proportionner toujours la qualité et la quantité des alimens aux forces digestives du malade.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experientia fallax, judicium difficile. Oportet autem non modò se ipsum exhibere quæ oportet facientem, sed etiam ægrum, et præsentes, et externa. *Sect.* 1, *aph.* 1.

II.

In perturbationibus alvi, et vomitibus sponte evenientibus, si quidem qualia oportet purgari purgentur, confert et facilè ferunt; sin minùs contrà. Sic et vasorum evacuentia, si quidem qualem fieri decet fiat, confert et facilè ferunt; sin minùs, contrà. Respicere igitur oportet et regionem, et tempestatem, et ætatem, et morbos in quibus convenit aut non. *Ibid.*, *aph.* 2.

III.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Ibid.*, *aph.* 8.

IV

Quæ ducere oportet, quò maximè vergant, eò ducenda, per convenientia loca. *Ibid.*, *aph.* 21.

V.

Paulò deterior et potus et cibus, jucundior autem, eligendus potiùs quàm meliores quidem sed ingratiores. *Ibid.*, *aph.* 38.